

VŒU

Séance du 19 janvier 2023

Nombre de membres			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part au vœu	
29	29	28	
VŒU			
Date de convocation		Date de publication	
13 janvier 2023		23 janvier 2023	
Résultat du vote			
Pour	Contre	Abstention	Refus
28			

L'an deux mille vingt trois le dix neuf janvier à dix huit heure trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire Jean-Luc Tronco.

Présents : Jean-Luc Tronco, Françoise Doisy, Djemel Ben Saci, Marie-Claire Loose, Robert Benazet, Corinne Maurici, Michel Gourret, Marie-Christine Roques, Cynthia Aymerich, Sébastien Massa, Lucas Maurici, Carole Ejenguele, Christian Corrèa, Sylvie Roux, Véronique Roux, Vincent Didier, Denis Paillard, Dominique Mc Cook, Yacin Lala, Sandrine Agut Bosc, Jean-Michel Garcia, Laurence Large.

Absents avec pouvoir : Guy Desbonnet à Sébastien Massa, Angela Banuta à Véronique Roux, Jean Villin à Christian Corrèa, Marc-Olivier Ben Saci à Djemel Ben Saci, Ludivine Cureau à Dominique Mc Cook, Olivier Delmas à Denis Paillard.

Absente : Chantal Thomassin.

Secrétaire de séance : Lucas Maurici.

Vœu du conseil municipal pour soutenir la création d'un RER Toulousain

Le Président de la République Emmanuel Macron a exposé son ambition écologique pour développer dans dix grandes agglomérations un réseau de RER, un réseau de trains urbains, le 27 novembre 2022. Il s'agit de faire en sorte que dans ces grandes métropoles congestionnées, les personnes qui ont des trajets pendulaires puissent les faire sans voiture, en décarbonant leurs trajets grâce à ces RER métropolitains.

De nombreux élus locaux de la métropole se sont mobilisés pour soutenir le développement de ce dispositif à l'échelle Toulousaine afin d'améliorer la qualité de l'air, faciliter les développements et développer l'économie du territoire.

Ce soutien est également porté par l'association « Rallumons l'étoile » dont les propositions sont totalement partagées par les élus d'Escalquens.

Le plein développement du potentiel offert par la présence d'une voie ferrée et d'une gare à Escalquens, qui assure un trajet au centre de Toulouse en seulement 12 minutes, offrirait aux habitants de notre ville une facilité de déplacement pour leurs trajets quotidien, qui améliorerait très largement leur qualité de vie. Il permettrait également de substituer aux trajets automobiles des trajets en transport en commun et participerait donc à la décongestion du trafic routier.

Aspirant à une réflexion globale des acteurs concernés autour d'un projet de déserte de type RER des zones périurbaines s'appuyant sur les réseaux du métro, des bus et du REV, les élus du Conseil municipal d'Escalquens s'associent à cette démarche, le territoire n'étant pas épargné par les congestions de circulation liées au manque d'alternative à la voiture. Ils appellent donc la mise en place d'un cadencement régulier, tous les quarts d'heure de la desserte ferroviaire sur leur commune.

Je vous propose donc d'adopter le vœu suivant :

- Soutien à la création d'un RER périurbain Toulousain approuvé à l'unanimité.

Escalquens, le 19 janvier 2023

Le Maire,



Jean-Luc TRONCO